



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE

DE TIR À L'ARC

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR À
L'ARC DU LOT ET GARONNE



LES ARCHERS DE BOÉ

ont le plaisir de vous inviter au

Trophée des Mixtes du Lot et Garonne 2025

Vendredi 14 mars 2025 à Boé

Centre de Tir à l'Arc – 78, Avenue François Mitterrand – 47550 BOÉ

Déroulement	Estimation horaire
Ouverture du greffe	19H (30mn)
Entraînement à distance	19H30 (deux volées)
Phase qualificative	19h40
Match de poules	20H10
Big Shoot Off	21H
Résultats	21H20

Engagement : 10 €/équipe

Nombre d'équipes participantes : 28 équipes

Inscription des équipes : avant le **12/03/2025** par mail : **cd47taa@gmail.com**

Extrait du règlement :

Tous les types de licences permettent d'y participer à l'exception de la licence sans pratique et de la licence découverte 2025.

Une équipe est composée d'une femme et d'un homme de la même **catégorie**, de la même **arme** et du même **club**. Quatre catégories peuvent être constituées.

	18 mètres salle ou extérieur
Arc classique Néo licenciés (1 ^{ère} licence prise à partir du 01/09 2021) – Toutes catégories d'âge	Blason de 60cm
Arc classique (toutes catégories d'âge)	Blason de 40cm
Arc à poulies U18/U21/S1/S2/S3	Blason de 40cm (trispot)
Arc nu (toutes catégories d'âge)	Blason de 60cm



CETTE MANIFESTATION SPORTIVE SE TERMINERA AUTOUR DU VERRE DE L'AMITIÉ

Règlement complet ci-joint ou sur le site [FFTA](http://ffta.fr)



Trophée des Mixtes du Lot et Garonne 2025

Vendredi 14 mars 2025 à Boé

Centre de Tir à l'Arc – 78, Avenue François Mitterrand - BOÉ

Fiche d'inscription des équipes mixtes

(un mail de confirmation vous sera communiqué à suivre)

Nom du club :

1 ^{ère} année de licence (toutes catégories)		
Tireur	Nom	Prénom
1 - F		
2 - H		

Arc classique (toutes catégories)		
Tireur	Nom	Prénom
1 - F		
2 - H		

Arc à poulies (U18-U21-S1-S2-S3)		
Tireur	Nom	Prénom
1 - F		
2 - H		

Arc nu (toutes catégories)		
Tireur	Nom	Prénom
1 - F		
2 - H		

Les clubs souhaitant participer à la Finale Nationale du Trophée de Mixtes devront s'inscrire sur le site de la FFTA. Leurs inscriptions à la finale nationale seront prises en charge par le CDTA47. Les frais attenants : déplacement (véhicule, carburant, péage), hébergement, restauration et autres frais resteront à la charge des clubs des équipes sélectionnées.